

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

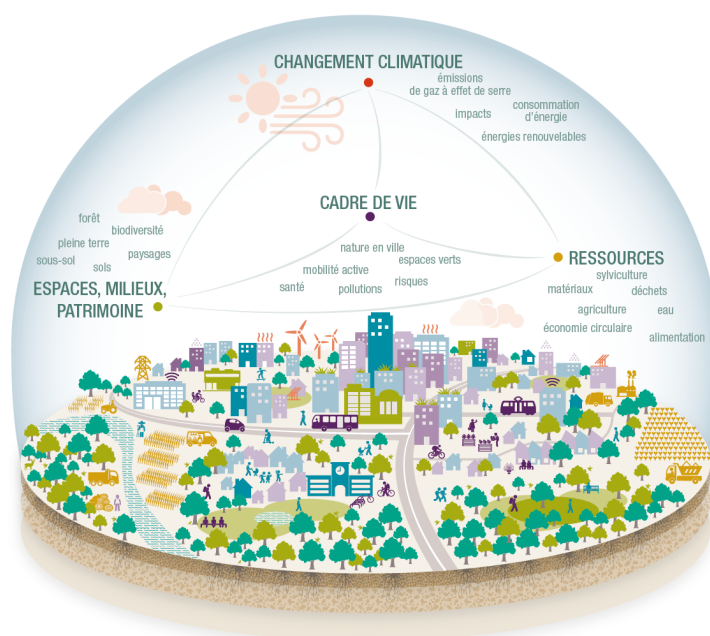
MASTER

GÉOGRAPHIE DES VILLES EN TRANSITIONS

MASTER

Géographie, Aménagement, Environnement, Développement (GAED)

Géographie des villes en transitions (GéoViT)



Livret pédagogique

2026-2027

Sommaire

Sommaire	3
Informations pratiques	5
Points de repère du calendrier	5
Lieux d'enseignement.....	6
Contacts.....	6
Dispositifs numériques.....	7
Organisation du parcours de master.....	8
Modalités générales d'évaluation.....	9
Compensation et rattrapages	9
Règles d'assiduité et absence aux évaluations	10
Textes réglementaires.....	10
Plagiat et de la fraude intellectuelle.....	11
Présentation des enseignements	12
1.1 Connaître les acteurs, territoires et environnements urbains 1.....	12
1.1.1 Formes et organisations socio-spatiales des villes	12
1.1.2 Approches théoriques de la ville	12
1.1.3 Environnements et risques urbains (Dynamisk)	12
1.2 Comprendre les politiques urbaines et les cadres de l'action publique 1.....	13
1.2.1 Politique de la ville et renouvellement urbain.....	13
1.2.2 Droit de l'urbanisme et de l'environnement	13
1.2.3 Projets de territoire, territoires de projet	13
1.3 Développer des outils, des méthodes et une approche projet 1.....	14
1.3.1 Analyse de données.....	14
1.3.2 SIG opérationnel 1	14
2.1 Connaître les acteurs, territoires et environnements urbains 2.....	15
2.1.1 Acteurs publics et privés de la ville	15
2.1.2 Fabrique des espaces publics & des paysages.....	15
2.2 Comprendre les politiques urbaines et les cadres de l'action publique 2.....	16
2.2.1 Politiques de l'habitat.....	16
2.2.2 RSE et éthique (mutualisé avec le parcours Géomarketing).....	16
2.2.3 Finances et budgets locaux.....	16

2.3 Développer des outils, des méthodes et une approche projet 2	17
2.3.1 Démarches de projet, d'enquête et d'analyse de données	17
2.3.2 Anglais	17
2.3.3 Initiation à la recherche bibliographique (mutualisé avec le parcours Géomarketing).....	18
Le suivi individualisé.....	19
Les services de l’UPEC	20

Informations pratiques

Points de repère du calendrier

Réunion de rentrée du master : Lundi 14 septembre 2026, 9h, Université Paris Est Créteil.

Calendrier commun université organismes d'accueil :

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin, Juillet, Août	Septembre
M 1	J 1	Formation	D 1	Formation	M 1	Formation	L 1	Formation	S 1	Formation
M 2	V 2	Formation	L 2	Formation	M 2	Formation	M 2	Formation	D 2	Formation
J 3	S 3	Formation	M 3	Formation	J 3	Formation	M 3	Formation	L 3	Formation
V 4	D 4	Formation	M 4	Formation	V 4	Formation	M 4	Formation	M 4	Formation
S 5	L 5	Formation	J 5	Formation	S 5	Formation	V 5	Formation	L 5	Formation
D 6	M 6	Formation	V 6	Formation	D 6	Formation	S 6	Formation	M 6	Formation
L 7	M 7	Formation	S 7	Formation	L 7	Formation	D 7	Formation	M 7	Formation
M 8	J 8	Formation	D 8	Formation	M 8	Formation	L 8	Formation	M 8	Formation
M 9	V 9	Formation	L 9	Formation	M 9	Formation	M 9	Formation	D 9	Formation
J 10	S 10	Formation	M 10	Formation	J 10	Formation	M 10	Formation	L 10	Formation
V 11	D 11	Formation	M 11	Formation	V 11	Formation	M 11	Formation	M 11	Formation
S 12	L 12	Formation	J 12	Formation	S 12	Formation	V 12	Formation	L 12	Formation
D 13	M 13	Formation	V 13	Formation	D 13	Formation	S 13	Formation	M 13	Formation
L 14	M 14	Formation	S 14	Formation	L 14	Formation	D 14	Formation	M 14	Formation
M 15	J 15	Formation	D 15	Formation	M 15	Formation	L 15	Formation	J 15	Formation
M 16	V 16	Formation	L 16	Formation	M 16	Formation	M 16	Formation	D 16	Formation
J 17	S 17	Formation	M 17	Formation	J 17	Formation	M 17	Formation	L 17	Formation
V 18	D 18	Formation	V 18	Formation	V 18	Formation	J 18	Formation	M 18	Formation
S 19	L 19	Formation	J 19	Formation	S 19	Formation	V 19	Formation	M 19	Formation
D 20	M 20	Formation	D 20	Formation	D 20	Formation	S 20	Formation	M 20	Formation
L 21	M 21	Formation	S 21	Formation	L 21	Formation	D 21	Formation	M 21	Formation
M 22	J 22	Formation	D 22	Formation	M 22	Formation	L 22	Formation	J 22	Formation
M 23	V 23	Formation	L 23	Formation	M 23	Formation	M 23	Formation	D 23	Formation
J 24	S 24	Formation	M 24	Formation	J 24	Formation	M 24	Formation	L 24	Formation
V 25	D 25	Formation	V 25	Formation	V 25	Formation	J 25	Formation	M 25	Formation
S 26	L 26	Formation	J 26	Formation	S 26	Formation	V 26	Formation	M 26	Formation
D 27	M 27	Formation	D 27	Formation	D 27	Formation	S 27	Formation	M 27	Formation
L 28	M 28	Formation	S 28	Formation	L 28	Formation	D 28	Formation	M 28	Formation
M 29	J 29	Formation	D 29	Formation	M 29	Formation	L 29	Formation	J 29	Formation
M 30	V 30	Formation	L 30	Formation	M 30	Formation	M 30	Formation	D 30	Formation
S 31	D 31	Formation	M 31	Formation	S 31	Formation	L 31	Formation	M 31	Formation

Emploi du temps universitaire à vérifier régulièrement sur ADE :

Via le site <https://lsh.u-pec.fr/scolarité/emplois-du-temps>

EMPLOIS DU TEMPS DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES & SCIENCES HUMAINES

Pour consulter votre emploi du temps :



- 1 Je me connecte sur <https://mon-edt.u-pec.fr/direct/>
- 2 Je rentre mon Identifiant et mon mot de passe étudiant
- 3 Je sélectionne le bon dossier : groupe > UFR lettres CC > Enseignements 1er semestre
- 4 Je vérifie le jour et la semaine : En sélectionnant votre jour dans l'agenda

Un problème ?

[MANUEL D'UTILISATION](#)

VOTRE EMPLOI DU TEMPS SUR SMARTPHONE

> Découvrez comment importer votre emploi du temps UPEC sur votre smartphone

Lieux d'enseignement

Université Paris est Créteil (UPEC)

Bâtiment i

Campus Centre

61, avenue du Général de Gaulle – 94010 Créteil cedex

Plan d'accès :

<http://www.u-pec.fr/footer-3/plans-d-acces/campus-centre-301991.kjsp?RH=1176931876081>

Les cours auront lieu soit en salle i2-324 soit en salle informatique i2-311. Dans les deux cas, elles se situent au 3ème étage du bâtiment I, portes Violette.

Contacts

Responsables du master :

- Anne-Lise Humain-Lamoure, professeure, UPEC – al.humain@u-pec.fr
- Nathalie Thommeret – maîtresse de conférences, UPEC - nathalie.thommeret@u-pec.fr

Autres membres de l'équipe enseignante (chacun.e vous indiquera la manière de le/la joindre) :

- Clément Baylac, Conseiller économie et numérique, Intercommunalités de France.
- Sophie Blanchard, Maîtresse de conférences, UPEC.
- Paul Clément, Conseiller eau et déchets, Intercommunalités de France.
- Pauline Gali, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche, UPEC
- Franck Gnonlonfoun, Directeur du bureau d'études Habitat & Stratégie.
- Matthieu Groussin, Conseiller habitat et énergie, Intercommunalités de France.
- Laurence Lemer, CNRS.
- Laurent Lespez, Professeur, UPEC.
- Stéphane Malek, Directeur de l'agence Monono.
- Simon Mauroux, Responsable du pôle institutions, droit et administration, Intercommunalités de France.
- Juliette Morel, maîtresse de conférences, Paris 1.
- Guillaume Poiret, Maître de conférences, UPEC.
- Fabio Previtali, chargé d'études, Agence Monono.
- Valentin Sauques, chargé d'études fiscales, Institut Paris Région.
- Arnaud Simon, Professeur, UPEC.
- Vincent Xolin, Consultant senior, OMEA.
- Alexandre Wong, Consultant RH, Réseau RSE&I.

Secrétariat et scolarité :

Marion Denis

alternance-llsh@u-pec.fr

Bâtiment i - Bureau i2-108 (1^{er} étage)

Campus Centre – 61, avenue du Général de Gaulle – 94010 Créteil cedex

Dispositifs numériques

ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :



<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, votre messagerie, les catalogues de la bibliothèque universitaire, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs.



<https://e-campus.u-pec.fr/>

LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

Organisation du parcours de master

402 h de cours et ateliers par année.

Le master s'organise en blocs récurrents au fil des semestres :

		Libellé de l'UE ou ECUE	Heures
S1	UE	1.1 Connaître les acteurs, territoires et environnements urbains 1	
	ECUE	1.1.1 Formes et organisations socio-spatiales des villes	28
	ECUE	1.1.2 Approches théoriques de la ville	21
	ECUE	1.1.3 Environnements et risques urbains (Dynamisk)	24
	UE	1.2 Comprendre les politiques urbaines et les cadres de l'action publique 1	
	ECUE	1.2.1 Politique de la ville et renouvellement urbain	28
	ECUE	1.2.2 Droit de l'urbanisme et de l'environnement	28
	ECUE	1.2.3 Projets de territoire, territoires de projet	21
	UE	1.3 Développer des outils, des méthodes et une approche projet 1	
	ECUE	1.3.1 Analyse de données	28
	ECUE	1.3.2 SIG opérationnel 1	28
S2	UE	2.1 Connaître les acteurs, territoires et environnements urbains 2	
	ECUE	2.1.1 Acteurs publics et privés de la ville	21
	ECUE	2.1.2 Fabrique des espaces publics & des paysages	28
	UE	2.2 Comprendre les politiques urbaines et les cadres de l'action publique 2	
	ECUE	2.2.1 Politiques de l'habitat	21
	ECUE	2.2.2 RSE et éthique (Géomarketing)	21
	ECUE	2.2.3 Finances et budgets locaux	21
	UE	2.3 Développer des outils, des méthodes et une approche projet 2	
	ECUE	2.3.1 Démarches de projet, d'enquête et d'analyse de données	56
	ECUE	2.3.2 Anglais	21
	ECUE	2.3.3 Initiation à la recherche bibliographique	7
S3	UE	3.1 Connaître les acteurs, territoires et environnements urbains 3	
	ECUE	3.1.1 Participation & action publique	21
	ECUE	3.1.2 Gestion des risques urbains	21
	UE	3.2 Comprendre les politiques urbaines et les cadres de l'action publique 3	
	ECUE	3.2.1 Villes et santé (Territoires, Villes, santé)	28
	ECUE	3.2.2 Labels, normes de construction	21
	UE	3.3 Développer des outils, des méthodes et une approche projet 3	
	ECUE	3.3.1 Communication par image	28
	ECUE	3.3.2 SIG opérationnel 2	35
	ECUE	3.3.3 Méthodologie du mémoire	12
S4	UE	3.4 Mettre en œuvre un projet	
	ECUE	3.4.1 Atelier de projet	70
	ECUE	3.4.2 Management stratégique (Géomarketing)	21
	UE	4.1 Connaître les acteurs, territoires et environnements urbains 4	
	ECUE	4.1.1 Aménagements alternatifs	21
	ECUE	4.1.2 Modèles urbains dans le monde	21
	ECUE	4.1.3 Politiques environnementales en ville	28
	UE	4.2 Comprendre les politiques urbaines et les cadres de l'action publique 4	
	ECUE	4.2.1 Mobilités et politiques des transports	21
	ECUE	4.2.2 Anglais de l'aménagement	21
	UE	4.3 S'initier à la recherche	
	ECUE	4.3.1 Mémoire de fin d'étude	33

Modalités générales d'évaluation

ET = évaluation terminale

CC = contrôle continu

		Libellé de l'UE ou ECUE	ETCTS	Evaluation	Part écrit	Part oral	Nombre d'évaluation
S1	UE	1.1 Connaître les acteurs, territoires et environnements urbains 1	12				
	ECUE	1.1.1 Formes et organisations socio-spatiales des villes	5	ET	100		1
	ECUE	1.1.2 Approches théoriques de la ville	4	ET	100		1
	ECUE	1.1.3 Environnements et risques urbains (Dynamisk)	3	ET	100		1
	UE	1.2 Comprendre les politiques urbaines et les cadres de l'action publique 1	12				
	ECUE	1.2.1 Politique de la ville et renouvellement urbain	4	ET		100	1
	ECUE	1.2.2 Droit de l'urbanisme et de l'environnement	4	ET	100		1
	ECUE	1.2.3 Projets de territoire, territoires de projet	4	CC	50	50	2
	UE	1.3 Développer des outils, des méthodes et une approche projet 1	6				
	ECUE	1.3.1 Analyse de données	3	CC	100		2
S2	ECUE	1.3.2 SIG opérationnel 1	3	CC	100		2
	UE	2.1 Connaître les acteurs, territoires et environnements urbains 2	6				
	ECUE	2.1.1 Acteurs publics et privés de la ville	3	ET	100		1
	ECUE	2.1.2 Fabrique des espaces publics & des paysages	3	CC	50	50	2
	UE	2.2 Comprendre les politiques urbaines et les cadres de l'action publique 2	12				
	ECUE	2.2.1 Politiques de l'habitat	6	ET		100	1
	ECUE	2.2.2 RSE et éthique (Géomarketing)	3	CC	50	50	2
	ECUE	2.2.3 Finances et budgets locaux	3	CC	50	50	2
	UE	2.3 Développer des outils, des méthodes et une approche projet 2	12				
	ECUE	2.3.1 Démarches de projet, d'enquête et d'analyse de données	7	CC	50	50	2
S3	ECUE	2.3.2 Anglais	3	CC	50	50	2
	ECUE	2.3.3 Initiation à la recherche bibliographique	2	CC	50	50	2
	UE	3.1 Connaître les acteurs, territoires et environnements urbains 3	6				
	ECUE	3.1.1 Participation & action publique	3	ET		100	1
	ECUE	3.1.2 Gestion des risques urbains	3	CC	50	50	2
	UE	3.2 Comprendre les politiques urbaines et les cadres de l'action publique 3	6				
	ECUE	3.2.1 Villes et santé (Territoires, Villes, santé)	3	CC	100		2
	ECUE	3.2.2 Labels, normes de construction	3	ET	100		1
	UE	3.3 Développer des outils, des méthodes et une approche projet 3	9				
	ECUE	3.3.1 Communication par image	3	CC	100		2
S4	ECUE	3.3.2 SIG opérationnel 2	4	CC	100		2
	ECUE	3.3.3 Méthodologie du mémoire	2	CC	100		2
	UE	3.4 Mettre en œuvre un projet	9				
	ECUE	3.4.1 Atelier de projet	6	CC	50	50	2
	ECUE	3.4.2 Management stratégique (Géomarketing)	3	CC	50	50	2
	UE	4.1 Connaître les acteurs, territoires et environnements urbains 4	9				
	ECUE	4.1.1 Aménagements alternatifs	3	ET	100		1
	ECUE	4.1.2 Modèles urbains dans le monde	3	ET	100		1
	ECUE	4.1.3 Politiques environnementales en ville	3	ET	100		1
	UE	4.2 Comprendre les politiques urbaines et les cadres de l'action publique 4	6				
	ECUE	4.2.1 Mobilités et politiques des transports	3	ET	100		1
	ECUE	4.2.2 Anglais de l'aménagement	3	CC	50	50	2
	UE	4.3 S'initier à la recherche	15				
	ECUE	4.3.1 Mémoire de fin d'étude	15	CC	50	50	2

Les modalités seront précisées dans chaque enseignement.

Compensation et rattrapages

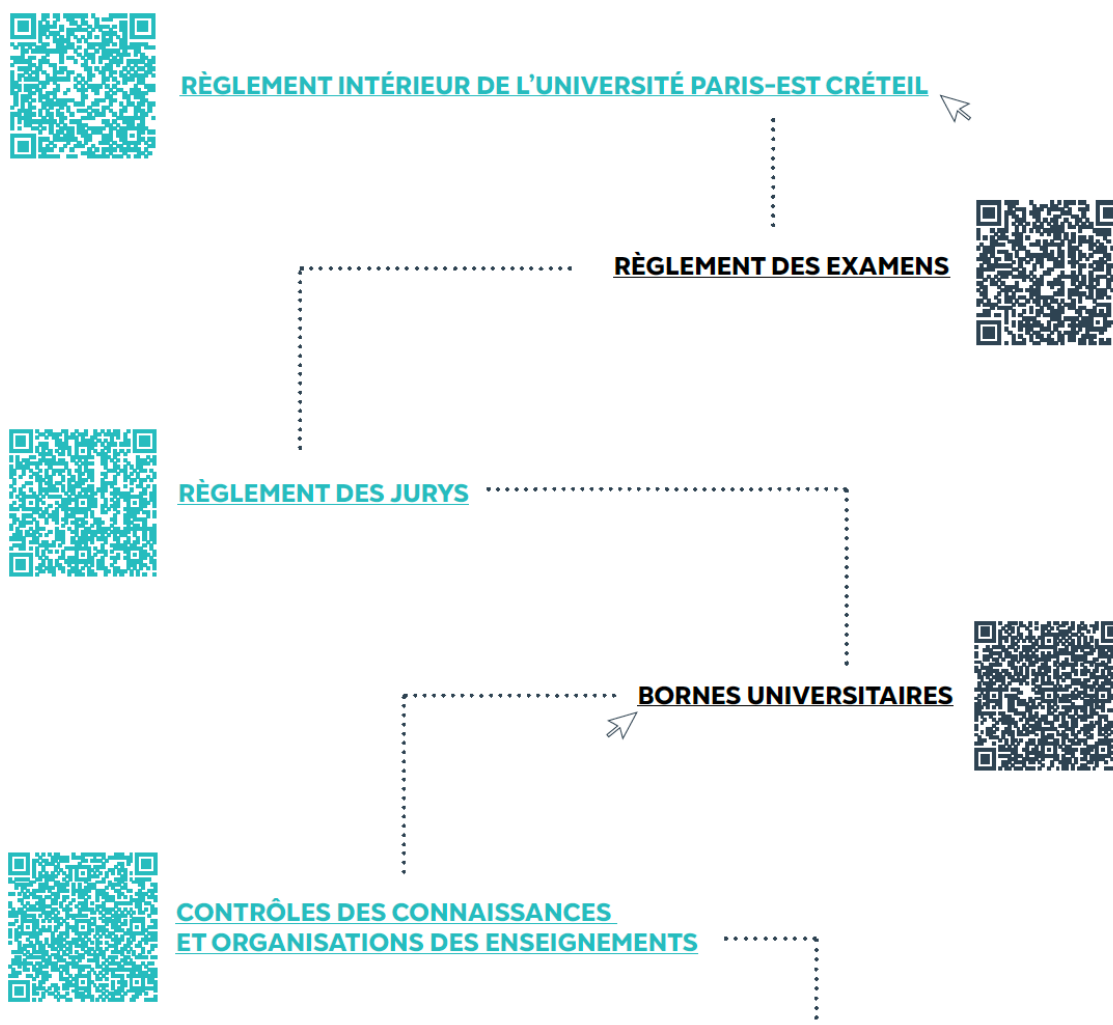
L'ensemble des cours se compensent entre eux aux niveaux des UE et de chaque semestre, puis les semestres entre eux. Attention, le mémoire de fin d'étude comporte une note plancher à 10/20 sur l'ensemble des deux épreuves (le mémoire et sa soutenance).

Une seconde session est possible en septembre. Vous passez une seule épreuve à l'oral pour chaque enseignement non validé au sein d'une UE non validée. C'est évidemment à éviter. Le redoublement n'est pas de droit et sera soumis à l'accord du jury de fin d'année. Il n'existe pas de régime dérogatoire dans le cadre de l'alternance.

Règles d'assiduité et absence aux évaluations

La formation est en apprentissage : une feuille d'émargement à signer pour les étudiant.e.s à chaque cours. **L'absence pour être autorisée doit faire l'objet d'un arrêt de travail.** L'absence en cours pour une évaluation est sanctionnée par un zéro uniquement si celle-ci ne fait pas l'objet d'un arrêt de travail.

Textes réglementaires



Attention : vous êtes apprenti.e ce qui constitue un régime d'étude particulier, veuillez à bien lire les parties qui vous concernent.

Plagiat et de la fraude intellectuelle

Aussi bien les travaux écrits que les mémoires doivent s'abstenir de tout plagiat.

On considère comme plagiat tout recopiage même court à partir d'un livre, article, site internet, thèse, mémoire... qui n'est pas explicitement présenté comme une citation (mise entre guillemets et dûment référencée en indiquant le nom du ou des auteurs, le titre du document ou le site Internet, etc.).

Vous avez certes le droit mais aussi le devoir de mobiliser les documents et réflexions des autres mais **toute source quelle qu'elle soit doit être citée**. Pensez donc à noter au fur et à mesure les références exactes et complètes (y compris la page) de tout ce qui est susceptible de vous servir dans les travaux de cette année.

Si vous ne respectez pas cette règle, vous vous exposez à une section disciplinaire, incluant un refus de soutenance dans le cas du mémoire ou du rapport de stage.

Concernant **l'usage de l'intelligence artificielle**, il peut s'apparenter également à du plagiat et à de la tricherie et sera sanctionné de la même façon.

Sachez que l'équipe pédagogique utilise des logiciels de détection comme No GPT. Même sans ces logiciels, il est simple de détecter l'usage de l'IA lorsque l'on repère : un style d'écriture trop « lisse » et impersonnel, des références/citations inventées, etc.

Les usages de l'IA générative sont interdits, les autres IA sont à éviter. Lorsque des technologies assistées par l'IA ont été ponctuellement utilisées dans le processus de recherche, de rédaction et de traduction, il est obligatoire d'insérer une note en début du devoir maison ou quelques paragraphes dans un mémoire, indiquant les outils utilisés et à quelles fins précisément (questions posées, paragraphes concernés, etc) en prenant une distance critique. Vous devez garantir l'originalité de votre recherche (collecte et interprétation des données, problématique, argumentaire et conclusions). La notation en tiendra compte.

Présentation des enseignements de M1

1.1 Connaître les acteurs, territoires et environnements urbains 1

1.1.1 Formes et organisations socio-spatiales des villes

Enseignant.e.s :

Anne-Lise Humain-Lamoure, Sophie Blanchard

Présentation :

Ce cours a pour objectif de présenter les bases de la morphologie urbaine (les formes que prennent les villes) et de l'organisation socio-spatiale (comment se répartissent les groupes sociaux en ville et quelles dynamiques les animent). Après une sortie de terrain à Paris, le cours présentera les notions de base, puis des dynamiques (relégation, ségrégation, gentrification, construction de l'entre soi) et finira sur une approche genrée des formes urbaines.

Modalités d'évaluation :

1 écrit

1.1.2 Approches théoriques de la ville

Enseignant.e.s :

Anne-Lise Humain-Lamoure

Présentation :

Ce cours vise à présenter les grandes théories sur la ville : les utopies urbaines, les grands modèles disciplinaires, les approches en urbanisme, les approches critiques ainsi que leurs évolutions contemporaines afin de donner des clés de lecture des enjeux passés et actuels de l'aménagement urbain.

Modalités d'évaluation :

1 écrit

1.1.3 Environnements et risques urbains (Dynarisk)

Enseignant.e.s :

Laurent Lespez, Nathalie Thommret

Présentation :

Ce cours a pour objectif de prendre connaissance des enjeux de la nature en ville. Il s'agira de définir le concept de nature en ville (y compris la définition des espaces concernées - privé/public - et connectivités spatiales), de s'intéresser aux perceptions et aux actions (individuelles/collectives/publics) mises en œuvre pour la préservation ou la restauration de nature.

Les thèmes abordés porteront sur différentes composantes physiques du milieu urbain (sols, cours d'eau, climat, végétation) telles que la qualité des eaux de baignades, la restauration des cours d'eau urbains, l'artificialisation et qualité des sols, la biodiversité urbaine, trame noire ...

Modalités d'évaluation :

1 écrit

1.2 Comprendre les politiques urbaines et les cadres de l'action publique 1

1.2.1 Politique de la ville et renouvellement urbain

Enseignant.e.s :

Pauline Gali

Présentation :

Ce cours vise à présenter, sur le temps long, la mise en place de politiques spécifiques à destination des grands ensembles de logements sociaux (nommées, à partir des années 1990, "politique de la ville"), en parallèle de diverses politiques publiques spatialisées à destination d'autres catégories d'espaces urbains, comme les villes moyennes. Ce cours s'intéressera notamment, dans une perspective socio-historique, aux conditions de construction d'un problème public autour de ces espaces et de sa mise à l'agenda, aux échelles nationale et locale. L'évolution de ces politiques spatialisées sera analysée en regard des grandes évolutions des politiques d'aménagement françaises et de l'organisation territoriale de l'Etat, et notamment de la décentralisation. Seront à la fois abordées les conditions d'un "contrôle à distance" de l'Etat sur les collectivités locales (contractualisation, conditions d'attribution des financements, mise en place de programmes nationaux, etc.) et la transformation des référentiels qui structurent les logiques d'aménagement du territoire, en France.

Modalités d'évaluation :

1 oral

1.2.2 Droit de l'urbanisme et de l'environnement

Enseignant.e.s :

Vincent Xolin

Présentation :

Ce cours vise à appréhender :

- * Les sources et la hiérarchie des normes en droit public général appliqué au droit de l'urbanisme et au droit de l'environnement
- * Le droit de l'urbanisme prévisionnel : études préalables, stratégies et contraintes des parties prenantes, élaboration et évolution (procédures, contenus, objectifs recherchés, évaluation)
- * Le droit de l'urbanisme opérationnel : les différents types d'autorisation de construire ou d'aménager (y compris les problématiques foncières ; constitution des dossiers, complétude et instruction, gestion de la procédure, contrôle de l'État et du juge administratif)
- * Le droit de l'environnement : contenus, procédures connexes à l'acte de construire, modalités de contrôle durable par l'administration

Modalités d'évaluation :

1 écrit

1.2.3 Projets de territoire, territoires de projet

Enseignant.e.s :

Guillaume Poiret

Présentation :

Ce cours a pour objectif de présenter les politiques et des projets de développement que peuvent mettre en place des collectivités (Cœur de Ville, Contrat de territoire, etc). Cela permettra d'approcher les notions de coalition de croissance et de régimes urbains, mais aussi celle de cycle de vie des projets territoriaux. Enfin, le cours présentera la construction d'"identité" urbaine à partir des projets et de leur marketing territorial.

Modalités d'évaluation :

1 écrit et 1 oral

1.3 Développer des outils, des méthodes et une approche projet 1

1.3.1 Analyse de données

Enseignant.e.s :

Anne-Lise Humain-Lamoure

Présentation :

Cet enseignement a pour but quelques rappels de base pour connaître les sources de données utiles dans le champ des études urbaines. Il s'agit de savoir lire, comprendre et utiliser des données, éventuellement en produire dans le champ urbain.

Outre ces bases statistiques et cartographiques, il s'agira également de mener une réflexion sur la production des données publiques, librement mise à disposition (open data).

Modalités d'évaluation :

2 écrits

1.3.2 SIG opérationnel 1

Enseignant.e.s :

Nathalie Thommeret

Présentation :

Ce cours a pour objectif 1) une présentation des grands enjeux de la données géographiques dans les transitions environnementales ; 2) la proposition d'exercices pour la maîtrise des principales fonctionnalités des SIG. Il s'agira d'exercices sur des thèmes du master (ex : exercices longs sur des blocs de 6h sur un thème tel que sur l'artificialisation, sur l'adaptation des bâtiments au changement climatique, analyses des réseaux de transports et mobilités douces, descripteurs de morphologies urbaines...).

Modalités d'évaluation :

2 écrits

2.1 Connaître les acteurs, territoires et environnements urbains 2

2.1.1 Acteurs publics et privés de la ville

Enseignant.e.s :

Simon Mauroux, Clément Baylac, Paul Clément, Matthieu Groussin

Présentation :

Cet enseignement à plusieurs voix vise à présenter l'ensemble des acteurs de la ville et leur rôle/compétences :

- acteurs publics dans le contexte de la décentralisation (évolutions des rôles de l'État et des collectivités locales, de leurs rapports) - grandes réformes territoriales, émergence des intercommunalités comme acteurs de plus en plus importants.
- multiplication des acteurs privés de la ville (construction, financement, commercialisation, foncières, mais aussi nombreuses autres fonctions dans les "smart cities").
- relations entre acteurs publics, entre acteurs publics et privés, entre acteurs privés (multiplication des starts up, financées par grands groupes qui ainsi maîtrisent toute la chaîne de valeur). Ce cours pourra rejoindre celui portant sur les projets de territoire concernant les notions de coalition de croissance ou de régimes urbains.

Modalités d'évaluation :

1 écrit

2.1.2 Fabrique des espaces publics & des paysages

Enseignant.e.s :

Stéphane Malek

Présentation :

Les espaces publics constituent un sous-champ de l'action urbanistique en plein essor, au sein duquel le projet de paysage prend une part de plus en plus importante. Quels que soient son lieu d'exercice, son poste ou sa mission, un-e urbaniste est désormais forcément confronté-e à ces questions. L'objectif de cet enseignement est de fournir aux étudiant-es des outils à la fois conceptuels, méthodologiques et opérationnels pour qu'ils puissent comprendre et analyser les enjeux de la production des espaces publics. Il s'agit aussi de donner un aperçu des tendances actuelles en matière de programmation, de conception et de gestion des espaces publics. Ces processus font appel à un système d'acteurs divers, renvoyant à des cultures professionnelles et à des logiques

d'intervention variées, dont cet enseignement rendra compte en croisant les approches et les thématiques. Dans cette optique, la sensibilisation à la notion de paysage et à ses logiques de projet tiendra toute sa place. L'enseignement alternera entre exploration des notions, des méthodes et des techniques, études de cas et visites de site.

Modalités d'évaluation :

1 écrit et 1 oral

2.2 Comprendre les politiques urbaines et les cadres de l'action publique 2

2.2.1 Politiques de l'habitat

Enseignant.e.s :

Franck Gnonlonfoun

Présentation :

Le logement constitue un enjeu majeur de l'action publique : il est à la croisée des préoccupations en matière de cohésion sociale, de salubrité, de santé publique, d'urbanisme, de développement local et d'écologie, de logement social (avec bref rappel historique)

Ce cours comportera trois axes principaux :

- une approche en termes de besoins et de marchés (marché du logement en France, ses mécanismes, ses forces et ses faiblesses potentielles, méthodes d'analyse des besoins en habitat sur un territoire)
- une approche en termes d'acteurs et d'outils d'intervention (rôle des acteurs publics et privés notamment Etat, collectivités territoriales, agences (ANAH, ANRU), des organismes bailleurs sociaux, des fédérations professionnelles, des opérateurs de terrain et des associations.
- une brève histoire du logement social est également envisageable pour en comprendre les évolutions.

Modalités d'évaluation :

1 oral

2.2.2 RSE et éthique (mutualisé avec le parcours Géomarketing)

Enseignant.e.s :

Alexandre Wong

Présentation :

Ce cours a pour objectif de présenter les fondements RSE et Éthique des entreprises. A l'issu du cours il faudra être en mesure de :

1/ choisir les fonctions managériales que vous souhaitez investir ; remplir le tableau des forces et des faiblesses d'une multinationale et identifier les articles médias qui analysent les affaires qui ont terni l'image de cette multinationale ; utiliser les outils stratégiques RSE de cette multinationale ; faire son portrait éthique en repérant, dans la charte éthique, la valeur qui selon vous caractérise le mieux le comportement de celle-ci.

2/ vous projeter dans le territoire d'implantation d'une des filiales de cette multinationale pour analyser son marketing responsable à travers la réalisation d'une cartographie des parties prenantes et d'une éco-conception du produit vendu dans ce territoire. Enfin, il faudra être en mesure de faire des recommandations ouvrant sur l'amélioration concrète du développement responsable et éthique de cette filiale dans son territoire d'implantation.

Cet enseignement est mutualisé avec le master Géomarketing.

Modalités d'évaluation :

1 écrit et 1 oral

2.2.3 Finances et budgets locaux

Enseignant.e.s :

Valentin Sauques

Présentation :

La compréhension des règles budgétaires et des types de ressources s'appliquant aux collectivités territoriales est essentielle pour comprendre les leviers d'action publique possibles du monde local. Après une présentation du cadre organisationnel d'élaboration des budgets locaux (règles et instructions comptables, cycle budgétaire, outils d'analyse financière), il sera proposé de revenir plus amplement sur les différentes ressources des collectivités en les recontextualisant au regard des différents types de structure (Communes, EPCI, Départements, Régions, syndicats) et des réformes législatives (réformes fiscales et territoriales) qui ont (re)structuré le panier des recettes des collectivités.

Une attention toute particulière sera par ailleurs consacrée à certains thèmes structurant aujourd'hui les débats sur les finances locales : autonomie financière/fiscale, péréquation, contribution des collectivités au redressement des finances publiques, endettement, financement de la transition écologique...

Modalités d'évaluation :

1 écrit et 1 oral

2.3 Développer des outils, des méthodes et une approche projet 2

2.3.1 Démarches de projet, d'enquête et d'analyse de données

Enseignant.e.s :

Juliette Morel, Fabio Previtali

Présentation :

Cet enseignement est un préalable à l'atelier sur commande réelle qui sera réalisée en M2. Il s'agit pour s'y préparer, de se familiariser :

- Avec le processus de projet : analyse d'un site, l'exploration de ses formes, de ses structures, de ses dynamiques, de ses usages, de ses ambiances et ses acteurs, pour enclencher une démarche opérationnelle (consolidation d'une vision, diagnostic orienté et plurithématiques, développement d'une stratégie urbaine).
- Avec les méthodes d'enquête (observations, entretiens, questionnaires) et d'analyse de données nécessaires dans cette démarche.

Sous forme d'atelier, cet enseignement repose sur l'exploration de terrain, la mobilisation des outils, l'articulation des enjeux et le travail en groupe.

Modalités d'évaluation :

1 écrit et 1 oral

2.3.2 Anglais

Enseignant.e.s :

A venir

Présentation :

Il s'agit ici d'apprendre le vocabulaire utile dans l'approche des villes, de leur organisation, de leur gestion et leur aménagement. Le cours s'appuiera sur la lecture, la compréhension et

l'analyse de texte en anglais, à partir d'exemple pris dans différents pays. Les compétences visées sont à la fois écrites et orales. L'objectif est de pouvoir exercer dans un contexte professionnel international.

Modalités d'évaluation :

1 écrit et 1 oral

2.3.3 Initiation à la recherche bibliographique

Enseignant.e.s :

Arnaud Simon

Présentation :

Ce cours est une initiation au raisonnement et aux méthodes scientifiques de recherche : connaître les grandes méthodes et les étapes d'une recherche ; identifier et reconnaître celles-ci dans une recherche ; qualifier le raisonnement scientifique d'une recherche ; lier ses résultats à des situations ou cas concrets et identifier les enjeux théoriques, économiques et sociaux. Ce cours sera aussi l'occasion de constituer une première base pour l'élaboration du mémoire de M2 en se focalisant sur la question de la problématique et sur l'analyse bibliographique. Cet enseignement est mutualisé avec le master Géomarketing.

Modalités d'évaluation :

1 écrit et 1 oral

Le suivi individualisé

Un suivi individualisé est mis en place lui aussi dès le 1er semestre : chaque apprenti.e, que ce soit en M1 ou en M2 doit voir un.e enseignant.e référent.e qui le/la suit plus particulièrement (même si rien n'interdit d'en consulter plusieurs).

Il/elle sera tout au long du parcours en lien avec le/les tuteur.e.s en organisme. En M2, elle/il sera le directeur ou de la directrice du mémoire recherche.

Une fois l'enseignant.e référent.e déterminé.e, vous devrez régulièrement lui donner des nouvelles de l'état d'avancement de votre projet pour obtenir son accord à chaque étape du travail de recherche : choix du sujet, de la méthode, etc., puis projet de plan, versions successives de votre mémoire, etc.

NB : un mémoire de recherche ne peut être soutenu et donc l'UE validé qu'après accord de votre directeur/trice. La soutenance mobilisant au moins un autre enseignant qui devra relire et discuter le travail, il est impératif que ce document soit soutenable. Cela dit, une autorisation de soutenance ne garantit pas l'obtention de la moyenne et donc la validation de l'UE.

Les services de l'UPEC

LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques

LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

- Culture
 - > 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr
- Vie associative et engagement
 - > 01 45 17 65 21, association@u-pec.fr
- Logement
 - > 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr
- Bourses et aides
 - > 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr
- Permanence juridique
 - > permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr > vie-de-campus

LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

Site Campus Centre

Bâtiment T – 3e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308



Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 45
- Le samedi de 8 h 00 à 11 h 45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 45
- Le samedi de 8 h 00 à 11 h 45

Tél : 01 45 17 18 57

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1er cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

Contact

Site Campus centre – Maison de la Santé -

ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr

> 01 41 83 42 09



llsh.u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil
61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université